



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

MAGAZINE

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

› Enjeux économiques et
environnementaux

Pages 20-23

Dossier

L'harmonisation du pôle
famille : écoles et centres de
loisirs du territoire

Pages 6-15

Sommaire

Page 4-5

RETOUR SUR ...

- Les services techniques de la cdc

Page 6-15

DOSSIER

- Le pôle Famille et son harmonisation

Page 16-19

ÉCONOMIE

- La subvention OCM

Page 20-23

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

- Des enjeux économiques et environnementaux



Page 24-25

#JEMANGELOCAL

- Présentation de la ferme Allain

Page 26-29

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Bienvenue à France Services

Page 30

LES GENS D'ICI

- Une déléguée départementale de l'Éducation nationale (DDEN)

Page 31

AGENDA

- Spectacles prévus

VAM Magazine

Directeur de publication
Sébastien Gourdel

Création graphique
Marina Khalidi

Rédaction
Lydie Berger

Crédits photos
Lydie Berger
Cdcvam
Ferme Allain

Impression
Hérault imprimeur

Exemplaires
8500



LE MOT DU PRÉSIDENT

2022 une année de transition

Un an et demi après le début du mandat, la Communauté de communes et les communes poursuivent l'harmonisation des compétences et du service rendu à l'usager. Dans ce journal, un point vous est fait sur le travail effectué concernant le pôle famille qui regroupe la compétence scolaire, ainsi que la politique enfance jeunesse de la CDCVAM. Notre objectif est simple ! Offrir un même service sur l'ensemble du territoire de la cdcvam.

Afin de poursuivre l'harmonisation, une étude va être lancée afin de faire le point sur la compétence ordures ménagères. Outre l'enjeu de développement durable lié à cette compétence, un enjeu financier important existe sur cette thématique.

Chaque année, une augmentation des volumes conjuguées à une hausse de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) font augmenter le coût du service.

La TGAP c'est un passage de 25 € la tonne en 2020 à 65 € la tonne en 2025 sur les déchets traités en enfouissement. Pour le territoire, cela concerne les ordures ménagères en

sacs noirs (4219 Tonnes en 2021 pour lesquels le coût de la TGAP est en plus soumis à 20% de TVA) et les bennes des encombrants en déchetterie (2110 Tonnes en 2021).

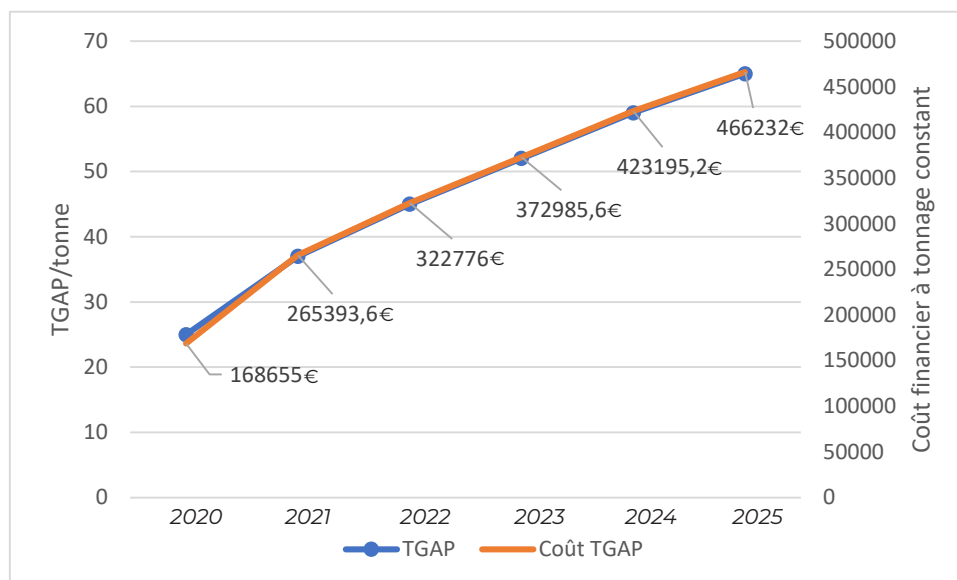
En conservant les volumes de 2021, c'est donc 3000000€ de plus d'ici 3 ans à supporter par le budget soit presque 35€ par foyer et cela sans prendre en compte l'augmentation naturelle du coût du service. (Cf. Graphique ci-dessous)

Trier devient donc une nécessité financière en plus d'être écologique !

Mettre dans la bonne benne en déchetterie permet de réduire le coût du service et même parfois de valoriser financièrement vos déchets. Il en est de même pour le tri sélectif (sac jaune en porte à porte ou conteneur jaune en apport volontaire) plutôt que de tout mettre dans les sacs noirs à ordures ménagères. Nous sensibilisons déjà et accélérons sur ce sujet mais c'est avec la participation de tous que nous pourrons limiter les effets.

Avec tout mon engagement au service de notre territoire, bien à vous.

Sébastien Gourdel



Les services techniques de la Cdc

Dans le cadre de la réorganisation et de la structuration des services de la CDC VAM, un pôle Environnement a vu le jour en septembre 2021, chapeauté par Bruno Levannier.



Bruno Levannier, ci-dessus entouré des agents des services techniques, pilote ces services pour tout ce qui a trait à la partie technique. Le pôle Environnement regroupe : la gestion des infrastructures (voirie et espaces verts) ; la gestion du patrimoine (bâtiments et entretien des locaux) dévolue à Benjamin Marais et à

Jérôme Bignon ; la gestion des déchets (collecte et valorisation) placée sous la responsabilité de Laurent Chiesa ; l'eau et les milieux naturels (Service public d'assainissement non collectif et préservation des milieux et gestion des risques naturels) dont la référente est Tiphane Beague.

Les couteaux suisses de la collectivité

Le pôle Environnement regroupe une quarantaine d'agents dont quatorze relèvent des services techniques (comprenant les trois encadrants). Sur ces onze agents, trois sont détachés à des communes rurales et trois d'entre eux sont également sapeurs-pompiers volontaires pour lesquels la CDC VAM a signé une convention de disponibilité avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Ces onze agents sont les couteaux suisses de la collectivité. Il s'agit de « **faire le maximum de travail en régie** » souligne Bruno Levannier, l'impératif étant la réactivité. « **Nous avons des bâtiments publics comme les écoles, où il y a des urgences du quotidien à assurer en permanence. Les entreprises ne peuvent pas répondre à ces urgences. Nous sommes en quelque sorte les pompiers de service avec une difficulté : prioriser l'urgence** ». En outre « **nous internalisons de plus en plus les travaux car les entreprises, souvent débordées, ont des délais qui ne correspondent pas à nos attentes ou à celles des élus** ». De surcroît « **cela réduit le coût des chantiers de plus de la moitié** ».

3 principaux chantiers ont été réalisés en 2021

France Services

Les agents des services techniques ont réalisé au début de l'année 2021, les travaux nécessaires à la création du bureau accueillant France Services installé dans les locaux de la mairie de Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe. Ces travaux ont porté sur l'isolation, l'électricité et la pose d'une baie de brassage pour le système informatique. Le chantier a nécessité 315 heures de travail et un coût d'achat des matériaux de 11097 €.

*Sanitaires de l'école de Gacé et salle au télécentre à Vimoutiers **avant** travaux effectués par les services techniques*

*Sanitaires de l'école de Gacé et bureau au télécentre à Vimoutiers **après** travaux effectués par les services techniques*



Accessibilité à l'école primaire Edgar Degas à Gacé

Ce chantier s'est déroulé pendant les mois de juillet et d'août. Une partie des travaux portant sur la plomberie et la maçonnerie a été confiée à des entreprises. Les agents de la CDC ont assuré tous les aménagements intérieurs notamment la pose de cabines, de portes PMR (personne à mobilité réduite) et de cloisons dans les sanitaires. Ils ont également rénové les couloirs et l'électricité. Ce chantier représente 572 heures de travail pour les agents et un coût d'achat de matériaux de 13412 €.

Aménagement de quatre bureaux au Télécentre à Vimoutiers

Quatre bureaux ont été aménagés à côté du Télécentre. Ces bureaux accueillent les services en lien avec l'urbanisme, le Spanc, l'économie ainsi que les compétences recrutées dans le cadre des différents programmes comme Petites villes de demain et le Plan alimentaire territorial. Ce chantier s'est étalé de mai à août. Il représente 638 heures de travail et un coût d'achat de fournitures de 9500 €.



Les services de la CDC Vam se réorganisent et se structurent pour une meilleure efficacité dans le service rendu à la population et aux interlocuteurs de la collectivité, à l'exemple du Pôle Famille, créé en septembre 2021. Il réunit le service Scolaire et le service Enfance et Jeunesse.

Dossier

Que représentent nos écoles ?

785

enfants scolarisés en 2021 dans
les établissements publics du
territoire (749 en 2020)

École maternelle Edgar Degas (Cour
Fleuriel à Gacé);
École élémentaire Edgar Degas (rue
D'Orléans à Gacé);
École maternelle Jean-de-la-Varende (rue
Allain-II à Vimoutiers);
École élémentaire Gustave-Flaubert
(10, rue Roger-de-Montgommery à
Vimoutiers);
École élémentaire Vallée de la Risle (rue
du Perche à Sainte-Gauburge-Sainte-
Colombe);
École élémentaire et maternelle (rue de
La Poste à Échauffour);
École maternelle Jeanne Morin (route de
Montmarcé à Le Merlerault);
École maternelle et élémentaire (Le Bourg
à Crouttes);
École élémentaire Ernest Millet (route de
Gacé à Nonant-le-Pin);
École élémentaire Raymond Queneau (10
rue Eugène-Foulon à Sap en Auge).

7

 écoles publiques sur

10

 sites

3

 écoles privées

École Tregaro (7, boulevard de la Gare à
Gacé);
École Notre-Dame (10 avenue du
Maréchal-Leclerc à Vimoutiers);
École Saint-Joseph (route d'Échauffour
au Merlerault).

929€

par élève en 2021

Participation de la Cdcvam au
fonctionnement des établissements
privés, calculée en fonction des
dépenses liées à l'externat des élèves
dans les écoles publiques

343

enfants inscrits en 2021 dans
les établissements privés du
territoire (372 en 2020)

Focus sur le service scolaire



Ce service a vu le jour en juin 2021. Anita Levallois en est la responsable. Elle occupait précédemment un poste au secrétariat général de la CDC Vam. Anita Levallois est l'interlocutrice référente pour les directeurs(trices) des sept écoles primaires publiques, les familles et les agents de la collectivité.

Elle a en charge la gestion des inscriptions scolaires, celles en lien avec la garderie périscolaire et celles pour la restauration scolaire. Elle gère le budget de la compétence (plus de 2 millions d'euros), assure le suivi des commandes de fournitures financées par les crédits scolaires alloués par la collectivité aux écoles (38 € par an et par élève).

Sous sa responsabilité se trouvent trente-huit agents : animateurs, agents de restauration, Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). 13 agents d'entretien relevant du service Hygiène de Jérôme Bignon, assurent le nettoyage quotidien des écoles. Et 3147 heures de travail ont été effectuées par les services techniques dans les sites scolaires en 2021.

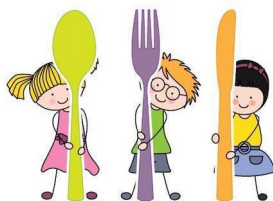
La restauration scolaire

Les menus des cantines assurées en gestion directe, dont les repas sont préparés sur site par les agents de la CDC, sont élaborés par Anita Levallois. C'est le cas à Sap-en-Auge, Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, Échauffour et Le Merlerault/Nonant-le-Pin. À Vimoutiers et Crouettes les repas sont préparés par l'entreprise prestataire, Api Restauration. À Gacé, les élèves en élémentaire se rendent au self du collège qui fournit également l'école maternelle.

Un tarif unique pour les repas

9,30€

Coût d'un repas pour la collectivité



3,50€

Prix pour les familles

Par une délibération du 12 avril 2021, les élus communautaires ont décidé d'harmoniser la tarification de la cantine au tarif unique de 3,50 € le repas. Auparavant il y avait cinq tarifs différents, fonction que l'élève habitait ou non sur le territoire de la CDC Vam, qu'il était demi-pensionnaire occasionnel ou pas. « **La multiplicité des tarifs complexifiait les facturations sur lesquelles je passais pas mal de temps pour seulement quelques centimes d'euros. Cela permet de gagner en efficacité** » constate la responsable.

La facturation aux familles s'effectue désormais par période scolaire (en fonction des vacances) et non plus mensuellement.

Le prix de 3,50 € payé par les familles ne couvre pas les frais générés à la collectivité puisque le coût moyen d'un repas s'élève à 9,30 € (toutes charges comprises). Le coût moyen d'un repas, hors frais de personnel, s'élève à 3,46 €.

La garderie

La CDC propose un service de garderie dans chaque école, de 7h30 le matin jusqu'à l'entrée en classe, puis de la sortie de classe en fin de journée, jusqu'à 18h. Deux agents par garderie y assurent des animations et une aide aux devoirs sur certains sites.

2€

Nouveau tarif de garderie (goûter gratuit)

Si ce service était gratuit aux familles (sauf le goûter fixé à 55 centimes d'euro), les élus communautaires ont délibéré le 12 avril 2021 en faveur d'un tarif forfaitaire journalier de 2 € (goûter gratuit) le but étant de responsabiliser les familles dans l'utilisation de la garderie. Afin d'éviter les abus, comme cela a pu être le cas, une pénalité a été fixée à 10 € par quinze minutes de retard après 18 h. Une tolérance est néanmoins admise en cas de circonstances très exceptionnelles.

La garderie périscolaire est gérée en direct par la CDC Vam, hormis à l'école à Sap-en-Auge où c'est l'association Accueil de loisirs périscolaire La Ruche qui gère.

Inscriptions dans les écoles publiques

En quelques clics, le site internet de la CDC VAM facilite les démarches d'inscriptions en ligne tout en limitant la consommation de papier. L'ouverture des inscriptions pour la rentrée scolaire 2022 sera à compter du 11 avril 2022.

Documents demandés : justificatif de domicile / Carnet de vaccination / Livret de famille / Certificat de radiation si changement d'école.

Si inscription cantine/garderie : Attestation CAF/MSA / Attestation d'assurance couvrant les risques liés aux activités périscolaires.

Inscriptions sur le site internet : cdcvam.fr

Par courriel avec vos coordonnées : scolaires@cdcvam.fr ou en contactant le 06 49 89 02 04.

Des actions en direction des écoliers

8 séances de piscine

Dans le cadre de l'apprentissage de la natation, huit séances ainsi que les transports sont financés par la collectivité pour les élèves des classes de CP et CE1, et exceptionnellement cette année, à ceux de CE2, l'action n'ayant pu se dérouler normalement depuis la pandémie de la Covid-19.

2 Petits déjeuners par semaine

20 % des enfants arrivent à l'école sans avoir pris de petits déjeuners. Face à ce constat et compte tenu du fait que le petit déjeuner est important dans l'équilibre alimentaire, l'État a lancé un dispositif Petits déjeuners à l'école auquel s'associe la CDC VAM en partenariat avec l'Éducation nationale et les équipes pédagogiques.

L'action est à destination des classes comprenant le niveau CP ou CE1 à raison de deux fois par semaine ; lundi et mardi pour les CP, jeudi et vendredi pour les CE1. 173 élèves sont concernés par ce dispositif financé à hauteur de 1,30 € par enfant et par jour, par l'État. En fonction du protocole sanitaire en vigueur, sa mise en œuvre est prévue en janvier.

99 Trotinettes/tricycles supplémentaires

Dans le courant du premier trimestre 2022, les écoles maternelles seront dotées de nouveaux vélos, avec l'achat de 99 trotinettes et tricycles répartis entre les établissements scolaires correspondant à un porteur pour deux enfants. Budget : 21 224 €.

Et aussi

Une somme de 10€ par an et par élève est accordée pour abonder les coopératives scolaires des écoles publiques.

La règle est la même pour les écoles publiques et privées concernant :

- Les classes découvertes : 6 € par jour dans la limite de 5 jours et par élève des 46 communes du territoire de la CDC VAM
- Les sorties scolaires : 6 € par le nombre d'élèves par an (élèves domiciliés sur le territoire de la CDC VAM, dès lors qu'ils n'ont pas bénéficié d'un financement classes découvertes).

Que représentent nos centres d'accueil ?

265

enfants inscrits en 2021 aux centres de loisirs : Gacé, Le Merlerault et Pontchardon

Centre de loisirs de Gacé (accueil à l'école Edgar Degas)
Courriel : clsh-gace@cdcvam.fr

Centre de loisirs de Pontchardon (accueil à l'ancienne école)
Courriel : clsh-pontchardon@cdcvam.fr

Centre de loisirs du Merlerault (accueil dans les locaux du pôle enfance Route de Montmarcé)
Courriel : clsh-lemerlerault@cdcvam.fr

3

sites gérés par la Cdcvam

2

associations d'accueil

Maison des Jeunes et de la Culture de Vimoutiers (Avenue du Général de Gaulle)

140

enfants fréquentant la MJC en 2021

Centre la Ruche de l'Association Familles Rurales de Sap-en-Auge (au Grand Jardin)

35

enfants fréquentant la Ruche en 2021

1

crèche / halte
Le Jardin de Colas créée par l'association Familles Rurales de Vimoutiers

50

enfants fréquentant la crèche en 2021

Focus sur le service enfance et jeunesse



Le service Enfance Jeunesse a été créé au 1er septembre 2021. Mathilde Gaudemer en est la responsable. Elle connaît bien ce champ de compétences pour avoir occupé pendant onze ans, le poste de directrice de la MJC, à Vimoutiers.

Parmi ses missions, elle gère les centres de loisirs qui sont en régie directe (Gacé, Le Merlerault et Pontchardon) et assure la liaison avec les associations qui en ont la délégation, à savoir la MJC à Vimoutiers et l'Accueil de loisir périscolaire La Ruche, à Sap-en-Auge.

Mathilde Gaudemer veille à ce que le service rendu aux familles soit identique d'un bout à l'autre du territoire avec là aussi, une

harmonisation de la tarification sachant « **qu'il n'y aura rien de bouleversant** » précise la responsable. Elle assure également le lien avec l'association Familles rurales à Vimoutiers, qui gère la structure multi-accueil, Le Jardin de Colas. Mathilde Gaudemer a en charge le réseau de vingt animateurs intervenant sur les temps de pause méridienne dans les écoles ainsi que dans les centres de loisirs pendant les vacances scolaires.

Coordnatrice du CTG

Mais L'essentiel de son travail porte sur son rôle de coordinatrice de la Convention territoriale globale (CTG) signée le 21 septembre 2021 entre la CDC Vam et la CAF (Caisse d'allocations familiales) de l'Orne. Mathilde assure également la relation avec la MSA pour le dispositif "Grandir en milieu rural". La CTG est conclue jusqu'au 31 décembre 2024. « **Il y a un très gros travail à faire car tout est à créer. Les actions se mettront en place progressivement, à compter du 1er trimestre 2022** » indique Mathilde Gaudemer.

Qu'est-ce que la CTG ?

La Convention territoriale globale (CTG) intervenant entre la CAF et la collectivité vise à définir un cadre politique de développement social du territoire en renforçant le rôle de la CAF en tant qu'acteur et non plus seulement en tant que gestionnaire de dispositif. Ceci dans le but d'être plus efficace en ayant une meilleure cohérence dans la coordination des actions en direction des habitants dans une logique de projet de territoire.

La CTG est basée sur un diagnostic partagé qui a été réalisé au cours du premier semestre 2021.



Signature de la CTG le 21 septembre 2021 à la MJC à Vimoutiers

Des missions multiples

Mathilde Gaudemer accompagne et assure le suivi des projets avec la mise en œuvre des orientations politiques, en plans d'actions. « **Ces orientations ont été définies et tournent autour de trois axes la petite enfance et la parentalité ; l'enfance et la jeunesse ; l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits** ». Elle assure la mise en place et l'animation des comités de pilotage formés d'élus, de techniciens, d'acteurs éducatifs du territoire et de différents partenaires institutionnels.

Le but est de mettre, face à des besoins identifiés, des actions destinées à y répondre en mobilisant l'ensemble des ressources du territoire.

Une compétence transversale

Ses missions seront en lien avec d'autres programmes dans lesquels la collectivité est engagée comme Petites villes de demain (PVD) et l'étude d'un projet d'une micro-crèche à Gacé ou bien encore le Plan alimentaire territorial (PAT) « **dans le cadre d'actions menées sur la parentalité** ». Enfin, elle alimentera les tableaux de bords nécessaires au suivi et à l'évaluation de la CTG et du dispositif "Grandir en milieu rural".

L'équipe à la tête des animateurs des centres de loisirs de la Cdcvam



Naïma Boublay
Pontchardon



Bessy Mairé
Le Merlerault



Patricia Lemarignier
Gacé

Le Ramii devient RPE (Relais Petite Enfance)

78

assistantes maternelles répertoriées sur le territoire

Au premier janvier 2022, le Ramii (Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant et Intercommunal) devient Relais Petite Enfance (RPE). C'est un lieu d'information et d'échange pour les parents, pour les assistantes maternelles, ainsi que les professionnels de la petite enfance. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Le RPE intervient selon les jours suivants :

le **mardi** à Vimoutiers (école maternelle Jean-de-la-Varende) en alternance avec Gacé (centre socioculturel)

le **jeudi** au Merlerault (pôle enfance) en alternance avec Nonant-le-Pin (à l'ancienne cantine)

le **vendredi** à Sap-en-Auge (ancienne cantine route d'Orbec) en alternance avec Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe (ancienne école maternelle) qui bénéficie de ce service depuis le 22 octobre.



L'animation du RPE est assurée par Catherine Martin.

Contact au 06 34 26 88 57.
Courriel : ramii@cdcvam.fr





Mise en place des formations à destination des assistantes maternelles

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un mail à ramii@cdcvam.fr, avant la date butoir, avec :

- 1/ Votre choix et le numéro de la session
- 2/ Nom et prénom
- 3/ Adresse postale complète
- 4/ Adresse mail
- 5/ Numéro de téléphone



Programme des formations sur <http://www.cdcvam.fr/relais-petite-enfance>

Calendrier de l'année 2022

Sous-réserve que ces modules soient toujours au catalogue des branches professionnelles des assistants maternels

SESSION 220033 - Parler avec un mot et un signe, niveau 1

Les samedis 5 mars, 19 mars et 2 avril 2022 - COMPLET

SESSION 220034 - Recyclage sauveteur secouriste du travail

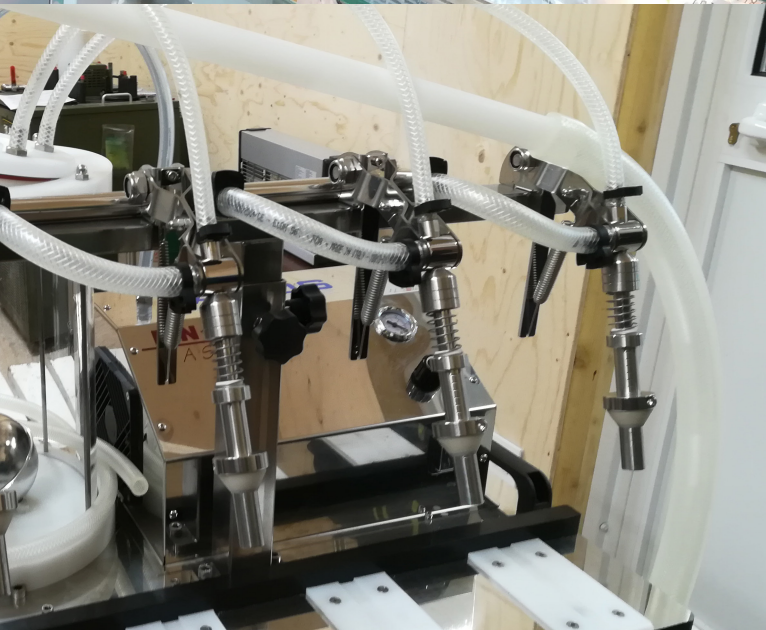
Le samedi 18 juin 2022

Date limite d'inscription le 31 mars 2022.

SESSION 220035 - Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel

Les samedis 17 septembre et 1er octobre 2022

Date limite d'inscription le 15 juin 2022.



Aides aux entreprises

Vous avez un projet de modernisation ou de développement de votre activité ?
Vous pouvez obtenir jusqu'à 10000€ de subvention.

Bilan des Opérations Collectives de Modernisation

12

communes sur lesquelles les entreprises ont bénéficié des aides

44

dossiers traités depuis 2017

14

demandes éligibles de bars / restaurants

8

demandes éligibles de supérettes

7

demandes éligibles de commerces en tout genre

15

demandes éligibles d'entreprises de services ou d'artisans

171 612€

total des aides attribuées

751 535€

montant des travaux retenus

Les OCM sont financées par l'Etat, la Région Normandie, le Département de l'Orne et les trois Communautés de Communes du PETR :



Qu'est ce que la subvention OCM ?

Petit Rappel

Depuis 2017, une subvention (OCM) peut être apportée à tout projet de modernisation du commerce, de l'artisanat et de l'entreprise de service en milieu rural. Elle a été mise en œuvre par le Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche et accompagné financièrement par la Communauté de Communes. Le taux d'intervention est le suivant :

- 20 % de subvention pour les travaux de modernisation,
- 30 % de subvention pour les travaux d'accessibilité des entreprises à tous les publics.

L'aide est calculée sur le coût HT des travaux pour :

- > modernisation de locaux
- > réfection de magasin et de vitrine
- > sécurisation du commerce
- > acquisition de nouveaux matériels professionnels
- > économie d'énergie
- > accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Depuis 2018, des dizaines d'entreprises ont bénéficié de cette aide. La CDCVAM, service développement économique est à votre disposition pour vous renseigner sur le dispositif et monter le dossier de demande de subvention.

Critères d'éligibilités

Entreprises inscrites au RCS ou RM :

- 1/ présenter au moins un bilan comptable et un compte de résultats annuels
- 2/ le siège doit être situé sur le territoire du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche
- 3/ justifier d'au moins 1 an d'existence de l'activité ou de la reprise d'un fonds existant et être jour de ses obligations sociales et fiscales
- 4/ avoir un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 000 000 €
- 5/ pour les entreprises commerciales, la surface de vente doit être inférieure à :
 - 400 m² pour le secteur alimentaire
 - 1000 m² pour le secteur non alimentaire

Ne sont pas éligibles à l'OCM : les professions libérales, les pharmacies, les activités liées au tourisme (camping, restaurant gastronomique, hébergement, hôtellerie) et les simples reprises de droit au bail ou de pas-de-porte.

Dossier à constituer, qui comprend notamment :

- + Bilan et compte de résultat de l'année écoulée
- + Présentation du projet avec devis
- + Plan de financement et budget
- + RIB et extrait K-bis
- + Accord bancaire, le cas échéant
- + Autorisation d'urbanisme, le cas échéant

En fonction du dossier, d'autres pièces pourront être demandées.

Service Economie

Agathe Bouchart

Contact :
06 45 72 47 21
economie@cdcvam.fr

L'exemple du CocciMarket à Sap-en-Auge

Nathalie Simon est gérante salariée du CocciMarket à Sap-en-Auge. Un magasin qu'elle a rouvert le 16 janvier 2016. « **J'avais eu connaissance que ce CocciMarket était à reprendre, par l'intermédiaire d'un représentant qui venait chez ma sœur, celle-ci ayant un magasin similaire. J'ai toujours été dans le commerce. Avant de m'installer ici, j'ai été chauffeuse poids lourd pendant cinq ans** ». Rouennaise, elle n'a pas hésité à quitter la ville pour s'installer à la campagne. Et elle ne le regrette absolument pas. « **Ce petit village et ce magasin m'ont immédiatement plu** ». Son magasin emploie une salariée, Corella, ainsi qu'une apprentie, Clarisse. Son dynamisme, son professionnalisme et sa bonne humeur font le reste, Nathalie Simon s'implante. Malgré les aléas climatiques qui ont occasionné l'inondation de son magasin à deux reprises, générant d'importants dégâts le 22 juin 2021. Ses vitrines réfrigérées neuves, qu'elle venait de changer en février 2020, n'ont pas résisté à l'eau. Nathalie Simon avait bénéficié, pour leur acquisition, d'une aide dans le cadre de l'Opération collective de modernisation (OCM).

Une somme maximale de 10 000 € par établissement

« Cette opération alloue par établissement une somme maximale de 10 000 €. Pour mes vitrines réfrigérées, j'avais obtenu 6 700 € ». C'est une connaissance qui l'avait orientée vers ce dispositif. « J'ai pris des renseignements auprès de la Communauté de communes, j'ai rempli le dossier. J'ai ensuite attendu d'avoir l'accord. Le délai est alors de six mois pour réaliser les achats. Cette aide m'avait fait



du bien ». Ces nouvelles vitrines réfrigérées présentaient toutes les garanties sur le plan des économies d'énergie. Du fait qu'elles étaient neuves et suite au sinistre, l'assurance a pris à sa charge leur remplacement. Nathalie Simon a vu ses nouvelles vitrines prendre place à la fin du mois de novembre. « **Comme ma chambre froide a elle aussi pris l'eau, je dois la remplacer. J'ai de nouveau sollicité une aide de l'OCM en juillet. J'ai reçu une réponse positive en septembre, on m'accorde 3 300 €.** Elle doit m'être livrée en janvier. C'est une bouffée d'oxygène car financièrement, les dégâts liés à l'inondation du 22 juin ne sont pas neutres, malgré les assurances. Heureusement qu'on travaille bien et c'est grâce à tous mes clients ! ».

Nathalie Simon (au centre) entourée de son apprentie, Clarisse, et de sa salariée, Corella

Des enjeux économiques et environnementaux

La gestion des déchets est un enjeu majeur. La collecte et le tri sélectif des déchets ménagers sur le territoire de la CDC VAM s'opèrent en porte à porte dans certaines communes, en apport volontaire pour une majorité d'entre elles. La collectivité lance en 2022 une vaste étude en vue de rationaliser la collecte et d'envisager la pertinence de la mise en place d'une facturation incitative.

424

conteneurs d'ordures ménagères et de tri sélectif

5

déchetteries sur le territoire : Gacé, Le Merlerault, Vimoutiers, Sap-en-Auge et Sainte Gauburge-Sainte Colombe

73

kg par an et par habitant de tri sélectif sur le territoire

5

nouvelles plateformes d'apport volontaire en 2021

274

contre

254

kg d'ordures ménagères par an et par habitant sur le territoire

kg d'ordures ménagères par an et par habitant en moyenne nationale

30€

montant HT de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes en 2021 (17€ HT en 2019)

Poursuivre le maillage du territoire

Avec la création du service Déchets, depuis le 1er janvier 2020, la collectivité veille à harmoniser le service à l'ensemble des habitants du territoire tout en le mettant en cohérence en lien avec les enjeux économiques et environnementaux. À l'échelle de la CDC Vam, dans le cadre de l'apport volontaire, il est recensé 424 conteneurs à ordures ménagères et de tri sélectif répartis en 166 points de collecte dont 40 plateformes.

L'objectif est de poursuivre ce maillage du territoire car la plateforme permet : d'améliorer la qualité du service aux usagers dans un espace sécurisé ; d'augmenter les taux de recyclage en favorisant les gestes de tri ; d'alléger le système de collecte du prestataire afin d'en limiter le coût et l'impact environnemental. **« Au lieu de se rendre à deux ou trois endroits différents chaque semaine pour collecter à chaque fois un seul conteneur, le prestataire ne fait plus qu'un seul arrêt »** note Laurent Chiesa, responsable du service déchets.

Le coût de traitement des OM appelé à doubler

En matière de déchets ménagers il faut savoir que **« le coût de traitement des ordures ménagères est appelé à doubler d'ici à 2025 avec l'augmentation de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). C'est une taxe d'État sur laquelle nous n'avons aucune prise si ce n'est celle de réduire le tonnage des ordures ménagères en triant ses déchets et même mieux, en les réduisant, en privilégiant les achats en vrac »** souligne Laurent Chiesa.

En effet, de 17 € HT la tonne en 2019, cette taxe a atteint 30 € HT en 2021 et passera à 65 € HT en 2025 ! Cette taxe est applicable du fait que les ordures ménagères collectées sur le territoire, et plus généralement sur le département de l'Orne, soient enfouies sur le site Aux Ventes-de-Bourse, près d'Alençon.

Un plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés

Pour le territoire, le constat est le suivant : il est généré 274 kg d'ordures ménagères par an et par habitant alors que la moyenne nationale est de 254 kg. Ce résultat se répercute dans les tonnages en matière de tri sélectif : la moyenne sur la CDC des VAM est de 73 kg par an, par habitant, alors que la moyenne nationale se monte à 109 kg.

Pour inverser la tendance et réduire la production des déchets, la collectivité s'engage également dans l'élaboration d'un plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés. A ce titre, vous avez dû récemment recevoir le **Mémo du tri 2022** dans vos boîtes aux lettres (si ce n'est pas le cas, il est possible de s'en procurer un en Mairie).

Tri et prévention

Dans ce cadre, Christine Caron a été recrutée en septembre 2021 pour être l'ambassadrice Tri et Prévention (réduction des déchets à la source). Ses missions portent sur la communication des bonnes pratiques du tri, tant auprès des agents des services qu'auprès du grand public, notamment par des actions de promotion du compostage au sein des cinq déchetteries à Vimoutiers, Sap-en-Auge, Gacé, Sainte-Gauburge, Le Merlerault. Elle a pour mission de sensibiliser les associations et d'intervenir auprès des plus jeunes, dans les établissements scolaires du territoire ainsi que dans les centres de loisirs.



Christine Caron en animation à la déchetterie à Vimoutiers
Courriel : tri-prevention@cdcvam.fr



Pensez au **compostage individuel**



Déchets de cuisine
Epluchures de fruits et légumes,
coquilles d'oeuf écrasées, thé et marcs
de café avec filtre



Déchets de jardin
Feuilles mortes, tonte de gazon, broyat
de taille de haie, fleurs fanées



En quantité limitée
Cendres froides, copeaux de sciures de
bois non traités, mouchoirs et essuie-
tout en papier

Réservation

de composteurs individuels
pour la somme de **35€**
auprès du service déchets

**dans la limite des stocks disponibles*

Lutte contre le gaspillage alimentaire

En outre, depuis le mois de novembre, Julie Massinot a rejoint la collectivité, où elle effectue ses stages professionnels étant en formation BP JEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) Spécialité "Animateur" Mention "Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable". Elle conduit des actions pour sensibiliser les agents de cuisine et les demi-pensionnaires afin de lutter contre le gaspillage alimentaire. Elle développe des projets auprès des enfants des centres de loisirs et des garderies axés sur l'environnement.



Julie Massinot en intervention à la garderie de l'école pri-
maire Edgar Degas à Gacé

Cinq plateformes ont vu le jour en 2021

En 2021 la collectivité a réaménagé et agrandies deux plateformes, l'une à Résenlieu, l'autre à Coulmer tandis que deux autres ont été créées, l'une à La Trinité des Laitiers et l'autre à Saint-Pierre-des-Loges. Le coût pour la réalisation de ces quatre plateformes s'élève à 73 298,15 € HT avec une subvention DETR de 50 %.

Une 5e a été créée à Échauffour. Elle s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du centre bourg.

La réalisation de ces plateformes se fait à la demande et en lien avec les communes qui mettent à disposition le terrain, dans la mesure du possible sur un axe stratégique.



Un exemple de plateforme, celle réalisée à Résenlieu réunissant des conteneurs à ordures ménagères, des conteneurs pour le verre et des conteneurs pour les emballages et les papiers

Que trier et comment le faire bien



Bouteilles avec les bouchons, flacons, bidons, pots, barquettes et films en plastique, boîtes, canettes et aérosols en métal vidés, papiers, revues, magazines, journaux, petits cartons, briques alimentaires



Bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre

Sans couvercle Ni bouchon Ni capsule



Découvrez des producteurs autour de chez vous Gwenaëlle Charpentier et Anthony Allain, Ferme Allain, Les Gages, à Champ-Haut

Bienvenue à la ferme Allain qui est engagée dans une démarche d'autoconsommation et de vente directe à la ferme de viande bovine charolaise et de volailles fermières élevées en plein air.

Gwenaëlle Charpentier et Anthony Allain, un couple de trentenaires, vous accueillent avec le sourire sur l'exploitation familiale (2ème génération) de 140 hectares située au cœur de la campagne, à quelques encablures du Merlerault. Leur bonheur est dans le pré, même si le travail ne manque pas entre les soixante vaches laitières, dont la production est destinée au groupe Lactalis, et les 25 vaches allaitantes de race charolaise.

Le cheptel pâture majoritairement dans l'année et passe l'hiver à l'abri, nourri au foin. Ce sont aussi quelques 2 000 volailles fermières élevées en plein air (poulets, poules pondeuses, pintades, canettes, chapons etc.). Les éleveurs cultivent du blé, du maïs et de l'orge pour nourrir leurs animaux et font leur fourrage.

60 vaches laitières

25 vaches charolaises allaitantes

2000 volailles fermières



140 ha de superficie
dédiée aux surfaces agricoles

Le local à portée de main

"La maîtrise de notre production de A à Z"

« Nous voulons un outil de travail qui soit au maximum en autonomie pour pratiquer l'autoconsommation ». En 2021, ils ont investi dans une fabrique d'aliments subventionnée à hauteur de 40 % par la Région Normandie et l'Europe. L'autoconsommation mais aussi les circuits courts avec des produits gage de qualité, sont leurs chevaux de bataille. « **Nous avons ainsi la maîtrise de notre production, de A à Z. Ce qui induit d'exercer plusieurs métiers en un. C'est aussi ce qui est passionnant. Cela permet le contact avec nos clients, d'échanger avec les gens et d'expliquer notre travail tout en en vivant plus correctement** ».

Et puis, disposer d'un abattoir de volailles à Gacé, à dix minutes de l'exploitation « **c'est une sacrée chance !** » souligne Gwenaëlle. Depuis son installation avec Anthony, il y a huit ans, l'activité s'est diversifiée avec l'élevage de volailles fermières tandis que la vente de viande charolaise et de veaux de lait en barquette s'est développée. « **Nous avons tout doublé en succédant aux parents d'Anthony car il nous faut produire plus aujourd'hui pour faire vivre autant de monde** » constate Gwenaëlle.

"On travaille avec des gens qui vivent là"

Les viandes et les volailles s'écoulent essentiellement en direct à la ferme (80 %), chez des commerçants locaux, dans un magasin de producteurs à Occagnes et sur un marché en région parisienne en lien « **avec des producteurs de notre réseau** ». Car à la ferme Allain l'entraide entre producteurs n'est pas un vain mot. « **On travaille avec des gens qui vivent là. Nous sommes un réseau de six producteurs situés à dix kilomètres aux alentours. Une fois par mois, on annonce sur les réseaux sociaux et à nos contacts qu'ils peuvent passer leurs commandes,**



Contact : 06 15 60 74 59 - Site internet : fermeallain.fr

via notre site internet où ils trouvent nos viandes, nos volailles, nos œufs mais aussi du beurre, de la crème fraîche, du fromage, du miel, des pains, des légumes. Ils viennent ensuite à la boutique, sur l'exploitation, retirer leurs commandes ». Gwenaëlle avoue « **être débordée de demandes** ». La question de produire plus se pose. Mais se pose aussi la question de : « **où placer le curseur ? Car il n'est pas question pour nous d'entrer dans une spirale dans laquelle on ne se retrouverait pas** ».

France Services "Proche de vous, proche de chez vous"

Le maintien des services de proximité à la population est un engagement du quotidien pour la CDC VAM. France Services en est la parfaite illustration, avec le concours de l'État qui participe à son fonctionnement à hauteur de 30 000 € par structure labellisée (limitée à une par canton). Ce financement s'opère à parité par le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) et par le Fonds Inter-Opérateur (FIO). L'État prend également en charge la formation des agents, l'animation du réseau ainsi que le déploiement des outils informatiques par le biais de la Banque des Territoires de la Caisse des dépôts et consignations. La CDC étant à cheval sur deux cantons, elle compte deux structures labellisées : l'une à Vimoutiers, l'autre à Sainte-Gauburge. Au Merlerault il s'agit d'une antenne tandis que celle de Gacé est gérée par La Poste.

1 guichet unique, gratuit

France services est un guichet unique, gratuit qui s'adresse à tous les publics, jeunes et moins jeunes, actifs ou non. C'est un lieu où vous trouvez accueil, écoute, informations, orientations et accompagnement pour tout ce qui a trait à vos démarches administratives du quotidien : aides et prestations sociales, emploi, insertion, formation, retraite, assurance maladie, déclaration des impôts sur le revenu, énergie, prévention santé, accès aux droits etc. Des outils informatiques sont mis à votre disposition avec si besoin est, une aide à l'utilisation des services numériques. Dans sa volonté de



Simon Bordeaux et Sarah Van Praët

jouer la carte de la proximité, la collectivité poursuit son maillage du territoire avec l'ouverture, depuis le 4 mars 2021, d'une nouvelle France Services, dont le bureau est installé dans les locaux de la mairie de Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe.

4 agentes à votre service

Dans le cadre de la réorganisation des services de la collectivité, les France services du territoire sont placées sous la responsabilité de Simon Bordeaux. Auparavant en charge de la Sécurité, il est passé responsable des Services à la population. Néanmoins « **c'est Hélène Vivié qui gère les équipes des Maisons France Services** ». Quatre agentes de la CDC VAM sont vos interlocutrices. À Vimoutiers la structure est ouverte au public 34 h hebdomadaire et accueille de 80 à 130 personnes chaque semaine.



Au Merlerault, l'antenne est ouverte 18 heures par semaine, elle reçoit de quinze à vingt personnes. À Sainte-Gauburge, le site est ouvert 24 heures par semaine où une trentaine de personnes se manifeste chaque semaine

Diversité des missions et contact avec les gens

Sarah Van Praët est basée à Sainte-Gauburge. Elle évoque son rôle auprès du public

« Nous avons commencé avec seulement quelques personnes par semaine, lors de son ouverture. Assez rapidement le bouche-à-oreille et les communications qui ont été faites, font qu'en cette fin d'année 2021, nous enregistrons une fréquentation hebdomadaire d'une trentaine de personnes ». Ce site est ouvert 24 heures par semaine avec cependant « une ouverture chaque jour de la semaine afin d'être accessible à la population ». Les gens viennent avec ou sans rendez-vous ou prennent contact par courriel ou par téléphone. « **Sic'est pour un renseignement nous répondons. Si en revanche la demande nécessite du temps, nous fixons alors un rendez-vous afin de prendre le temps nécessaire à l'accompagnement**

de la personne dans ses démarches. Nous faisons en même temps, eu égard à notre charte, un tour d'horizon de ses éventuels besoins, sans être intrusives, avec ce souci de l'aider au mieux et de l'orienter, en toute confidentialité ». Toutefois « nous n'instruisons pas les dossiers qui sont transmis, via internet, à nos partenaires ». Des partenaires avec lesquels il est possible pour certains, d'obtenir des rendez-vous sur place. Sarah travaille en réseau avec ses autres collègues. « **Nous sommes en mesure chacune, d'intervenir sur l'un ou l'autre des sites et de suivre un dossier qui est en cours ».** Ce que Sarah apprécie c'est « la diversité des missions » et « le contact avec les gens ».

Les agentes sont mobilisables sur des missions annexes comme la réception des appels des candidats à la vaccination dans les centres éphémères du territoire.

De gauche à droite : Hélène Vivié, Sandrine Cousin et Corinne Fay

Un conseiller numérique pour vous guider

Kévin Nicoud est le Monsieur numérique de la CDC VAM. Il a été recruté depuis le 25 octobre 2021, sous contrat d'un an renouvelable, à raison de 35 heures par semaine, pour vous épauler à l'utilisation du numérique, notamment au sein des trois France services du territoire. **« Je montre aux gens comment interagir avec les différents sites internet des organismes partenaires tels que Ameli, Pôle emploi, la CAF, les démarches en lien avec les pré-demandes de carte d'identité et de permis de conduire, les caisses de retraite, les impôts sur le revenu etc. »**

S'il épaula les administrés dans l'incapacité d'utiliser l'outil numérique, sa mission consiste également à former ceux qui le souhaitent, à l'autonomie numérique. À cette fin, la collectivité a fait l'acquisition de cinq ordinateurs qui serviront aux ateliers collectifs qu'il met en œuvre à compter de 2022. Kevin Nicoud relève **« qu'il y a beaucoup de personnes âgées qui n'ont**



Kevin Nicoud

pas vécu l'évolution numérique. Certains savent faire, mais ont un manque de confiance en eux. Mon rôle est de leur permettre de gagner en confiance ».

Kevin Nicoud joue également un rôle auprès des agents de la collectivité pour l'utilisation des logiciels et auprès des entreprises du territoire.



Où trouver une France Services près de chez soi ?

à Vimoutiers, Rue Alain II

Jours et horaires d'ouverture :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; mardi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Contact : 02 33 67 96 60 ou par courriel : franceservicesvimoutiers@cdcvam.fr

au Merlerault, Maison de Santé et de Services, 2ème étage, Place de l'Hôtel de Ville

Jours et horaires d'ouverture :

lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h ; mercredi de 8h30 à 12h30. Fermée les mardis et jeudis.

Contact : 02 33 67 19 41 ou par courriel : franceservicesvimoutiers@cdcvam.fr

à Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, Place de la Mairie

Jours et horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ; mercredi de 9h à 12h.

Contact : 02 33 84 39 39 ou par courriel : franceservicesstegauburge@cdcvam.fr

à Gacé, Bureau de Poste, rue Manet

Jours et horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, samedi de 9h à 12h.

Contact : 02 33 80 46 69 ou par courriel : gace@france-services.gouv.fr



France
services

Liberté
Égalité
Fraternité

Catherine Bellenger, déléguée départementale de l'Éducation nationale (DDEN)

Catherine Bellenger vit à Saint-Germain-de-Clairefeuille. En activité, Catherine Bellenger était enseignante et directrice d'école. « **J'ai passé les vingt dernières années de ma carrière à Courtomer** ». Il y a six ans, l'heure de la retraite venue, il n'était pas concevable pour cette femme investie dans son travail de rester inactive. « **Juste avant que je ne sois en retraite, une déléguée départementale de l'Éducation nationale m'a sollicitée. J'ai accepté. Après avis du conseil départemental de l'Éducation nationale, j'ai été nommée par la directrice académique de l'époque** ». Le DDEN est « **un ami de l'école publique nommé officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école, et autour de l'école. Nous avons un rôle de médiateur, de coordinateur entre les parents, les élus et les enseignants. Nous n'intervenons pas dans la pédagogie. Nous assistons aux trois réunions annuelles des conseils d'école où nous avons le droit de vote** ».

"Des écoles sont dépourvues de représentant"

Catherine Bellenger est DDEN au sein de la circonscription de l'Aigle. Elle intervient auprès du Regroupement pédagogique intercommunal du Merlerault-Nonant-le-Pin ainsi qu'à l'école de Chailloué. Ce rôle lui permet « **de conserver le contact avec les enseignants et les enfants. J'ai passé 42 ans à l'école. En fait, je ne l'ai jamais quittée !** ». Catherine Bellenger met en avant qu'elle n'est pas la seule dans la CDC VAM à être DDEN, citant ses autres collègues : Colette Alaterre, Nadine Quéru et Jean-Claude Nogues à Gacé, Michel Cholet à Sap-en-Auge ou bien encore Jeanine Barbey à Sainte-Gauburge, qui est aussi trésorière de l'Union départementale. Elle profite de cette tribune pour lancer un appel car « **nous manquons de bénévoles. Plusieurs écoles sont dépourvues de représentant** ». Les DDEN sont des bénévoles, hommes ou



Catherine Bellenger

femmes, retraités ou actifs, enseignants ou non enseignants.

Une bénévole dans l'âme

Outre ce rôle de DDEN, Catherine Bellenger est impliquée dans la Sécurité routière, en lien avec la Préfecture. Elle intervient en binôme avec un gendarme, auprès des élèves de CM1 et CM2, dans le cadre de l'action sur la piste routière. Elle est en outre bénévole au sein du transport à la demande Reso'ap, à destination des gens sans moyen de locomotion, et est trésorière du comité des fêtes. Son action ne s'arrête pas là puisque, depuis 2020, elle occupe un poste de 2e adjointe au maire, siégeant au conseil municipal depuis 2008. « **À partir du moment où on peut donner de son temps pour les autres, cela me paraît normal. Je me sens utile et j'en suis heureuse. J'ai toujours eu plaisir à exercer mon métier auprès des enfants et j'aime le relationnel avec les gens. Cela participe à mon épanouissement. Je ne suis pas la seule dans ce cas** ». Une bénévole de l'ombre qu'il convenait bien de mettre en lumière.

Envie de vous impliquer en tant que DDEN ?
Contact courriel : unionddden61@gmail.com

AGENDA CULTUREL

GAZETTE CULTURELLE

des Vallées d'Auge
et du Merlerault



Ours

-concert-

8 mars 2022 à **20h30**

Salle le Tahiti à Gacé



Courir

-théâtre-

5 avril 2022 à **20h30**

Salle le Tahiti à Gacé



Opus 69

-concert-

12 mai 2022 à **20h30**

Salle le Tahiti à Gacé



Coeur de Pirate

-concert-

27 sept 2022 à **20h30**

Salle le Tahiti à Gacé

Retrouvez les informations sur le site www.cdcvam.fr
ainsi que la billetterie en ligne (QR code à scanner)

*Sous réserve des mesures sanitaires dûes au Covid-19
Pass vaccinal obligatoire*



RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATIONS / VENTES / RETRAITS

Vimoutiers

02 33 67 54 85

11 rue Pernelle - 61120 Vimoutiers

Retrait de billet :

Sur place (lundi au vendredi) ou en ligne sur www.cdcvam.fr/reservation-en-ligne



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAUT**